**4e colloque international de l’Association pour des Recherches Comparatistes en Didactique**

**Toulouse, Université Toulouse 2 Jean Jaurès**

**Du 8 au 11 mars 2016**

**Proposition de symposium : L’oral qu’apprend-on et comment ?**

Auteurs : Pascal Dupont & Michel Grandaty

ÉSPÉ de Toulouse, Université de Toulouse Jean Jaurès

**Titre de la contribution :** Objets d’enseignement de l’oral et contenus disciplinaires au cycle 1 et au cycle 3. Approche synchronique et diachronique.

**Mots-clés :** oral, discipline, enseignement, approche intégrative ou autonome,

**Résumé :**

Après une brève introduction historique qui permettra de resituer l’évolution de la place de l’oral à l’école, nous serons amenés à comparer le traitement des différents sous-domaines du français au regard des autres disciplines. Qu’est-ce qui les empêche d’autonomiser l’enseignement de l’oral comme ils le font pour la grammaire, l’orthographe, etc. ; voire à ne pas distinguer en classe son usage d'outil courant de communication de son statut d'objet d'enseignement. Est-ce le contenu d’enseignement lui-même qui pose problème ou est-ce l’injonction de mettre l’oral au service des autres disciplines ?

Ces questions sont révélatrices des hésitations et des difficultés à penser les frontières, les articulations et les recouvrements entre l’oral et les différents domaines d’enseignement, certains aspects de l’oral pouvant ne pas appartenir au champ de la didactique du français. Faut-il privilégier une approche autonome ou intégrative de l’oral ?

Pour dépasser cette dichotomie, nous défendrons l’idée d’une dialectique nécessaire entre une approche autonome et une approche intégrative. Pour cela, nous présenterons une approche contrastée entre le sort dévolu à l’oral au cycle 1 et au cycle 3 : en quoi l’apparition des genres oraux dans les dispositifs d’enseignement permet-il de reconfigurer ces diverses frontières ?

**Texte :**

Les matrices des disciplines scolaires subissent des variations importantes. De loin en loin, la publication de nouveaux programmes et autres textes officiels est, pour le ministère de l’Education Nationale en France, l’occasion de réactualiser non seulement les savoirs à enseigner, mais aussi leur place relative.Depuis la création de l’école publique, la place de l’oral dans l’enseignement du français a connu trois grandes périodes que l’on pourrait désigner ainsi :parler comme un livre ; parler pour communiquer et s’exprimer ; l’oral « d’évocation », objet d’enseignement et outil d’entrée dans les apprentissages scolaires. Les instructions officielles à venir (2015-2016) semblent ouvrir une nouvelle période.

D’un point de vue didactique, les programmes donnent à la discipline français la même place que les autres disciplines alors que ses différents sous-domaines, notamment l’oral, sont mis en regard des compétences relatives à toutes les autres disciplines. Face à ce paradoxe, les contenus des sous-domaines du français ne subissent par le même traitement. On ne peut que constater l’autonomisation réussie de la grammaire, du vocabulaire ou de l’orthographe dans les pratiques enseignantes alors que l'enseignement de l'oral pose problème en ce sens qu'il faut parvenir à distinguer, en classe, son usage d'outil courant de communication de son statut d'objet d'enseignement. Ces différences montrent les hésitations et les difficultés à penser les frontières, les articulations et les recouvrements entre l’oral et les différents domaines d’enseignement, certains aspects de l’oral pouvant ne pas appartenir au champ de la didactique du français.

Il conviendra d’interroger la variabilité constitutive de l’oral (objets d’apprentissages) et sa place dans les curricula (logique autonome ou intégrative) afin d’étudier des situations didactiques mieux contrôlées qui proposent des interactions orales où le langage ne soit pas seulement outil de communication mais objet d'apprentissage. La recherche présentée portera sur une approche contrastée entre le sort dévolu à l’oral au cycle 1 et au cycle 3 : en quoi l’apparition des genres oraux dans les dispositifs d’enseignement permet-il de reconfigurer ces diverses frontières ?

J.-L. CHISS J-L, J. DAVID J & REUTER (Dirs.) Didactique du français. Fondements d’une discipline. Bruxelles : De Boeck.

COHEN-AZRIA C, LAHANIER-REUTER D, & REUTER Y (Dirs.) (2013). Conscience disciplinaire. Les représentations des disciplines à la fin de l’école primaire, Collection Paideia, Rennes : Presses Universitaires de Rennes.

DESCO - Direction de l’Enseignement SCOlaire-, (2003). Didactiques de l’oral. Actes du colloque organisé par l’université de Montpellier III et l’IUFM de Montpellier les 14 et 15 juin 2002. Scérèn, CRDP de Basse-Normandie.

GARCIA-DEBANC, C & PLANE, S. Coord. (2004). Comment enseigner l’oral à l’école primaire ? Paris : Hatier.

GRANDATY M & TURCO G. (Dirs.). (2001). L’oral dans la classe, discours, métadiscours, interactions verbales et construction de savoirs à l’école primaire. Paris : INRP.

HALTÉ J-F (2005). Intégrer l’oral : Pour une didactique de l’activité langagière. Dans L’oral dans la classe. Compétences, enseignements, activités. Paris : L’Harmattan, 11-31.

NONNON E. (1999). Note de synthèse, l’enseignement de l’oral et les interactions verbales en classe : champs de référence et problématiques, Revue Française de Pédagogie, 129, 87-131.

SCHNEUWLY B (1996). Vers une didactique du français oral ? Enjeux, 39/40, 3-11.